



Clubs présents ou représentés :

AS AIX – USVF ALBUSSAC/NEUVILLE – FC ALLASSAC/ST VIANCE – FC ARGENTAT – CA BRIGNAC – ES PORTUGAIS BRIVE – APCS MAHORAIS BRIVE – ESA BRIVE – AS CHAPELIES BRIVE – US BUGEAT – AS CHAMBERET – CA CHAMBOULIVE – US COLLONGES/CHAUFFOUR – AS MARCILLAC/CLERGOUX – AS VITRAC/CORREZE – FC COSNAC – FC CUBLAC – US DONZENAC – CA EGLETONS – A. ESTIVAUX/ST PARDOUX – FC FAVARS/ST MEXANT – FC BEYNAT/LANTEUIL – ES LAPLEAU – O. LARCHE LA FEUILLADE – ES LIGINIAC – AUVEZERE MAYNE FC – ASV MALEMORT – AS MERCOEUR – CA EYGURANDE MERLINES – CA MEYMAC – AS MEYSSAC – AL MONTAIGNAC – FC NEUVIC – AS JUGEALS/NOAILLES – ES NONARDS/ALTILLAC – E. PERPEZAC/SADROC – JS ROSIERS – AS SEILHAC – ENTENTE DES BARRAGES XAINTRIE – US SORNAC – ES SOURSAC – US ST CLEMENT – RC ST EXUPERY – AM ST HILAIRE VENARSAL – FC ST JAL – AS ST MARTIAL DE GIMEL – AS ST PANTALEON DE LARCHE – S. STE FEREOLE – FC CORNIL/STE FORTUNADE – AS TREIGNAC – TULLE FOOT CORREZE – ES USSAC – AS TURCS USSEL – ES USSEL – AC VARETZ – ENTENTE SR3V – ENTENTE TROCHE/VIGEOIS.

Clubs excusés : ASPO BRIVE – FC ST ANGEL.

Clubs absents : AS TUJAC GAUBRE BRIVE - US LE LONZAC – FC OBJAT – AS MAUSSAC - FRJEP ST GERMAIN - AS PORTUGAIS USSEL – FC UZERCHE.

Accueil de Jean-François BONNET, Président du District de la Corrèze :

Jean-François BONNET demande à l'ensemble des personnes présentes, d'observer une minute de silence en mémoire des personnes décédées cette année et qui ont touché plusieurs de nos clubs.

Emargements :

L'émargement des clubs présents se déroule sous la direction de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

Le quorum étant atteint l'Assemblée Générale est ouverte.

Franck BESSE, Responsable Administrative du District ouvre la séance en présentant l'ordre du jour.

Intervention de Monsieur le Maire de St Viance :

Monsieur Bernard CONTINSOUZAS remercie le Président du District et son équipe pour avoir choisi St Viance pour l'Assemblée Générale du District.

Il adresse aussi ses remerciements aux personnalités présentes et à l'ensemble des représentants des clubs qui s'investissent au quotidien.

Après un avoir fait un historique de sa commune, une vidéo est projetée.

Intervention de Mr Christian POUCH, Président du Allassac/St Viance FC :

« Tout d'abord bonjour à vous tous,
Monsieur le Président, cher Jean-François,
Mesdames, Messieurs les représentants du District,
Monsieur le Maire de Saint Viance, Mr le maire d'Allassac,
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités.

Je voudrais d'abord te remercier cher Jean-François d'avoir accepté notre demande d'organiser l'Assemblée Générale à Saint Viance et Monsieur le Maire d'accueillir ce moment important.

Mais avant toute chose je voudrais rendre hommage à Dominique BONNEVAL qui avait émis de tous ses vœux l'accueil de l'Assemblée Générale du District.

A cet effet, Je pense que l'on peut l'applaudir pour tout ce qu'il a apporté au Football Corrèzien

Lors de notre première rencontre en décembre 2023 entre Dominique BONNEVAL et moi-même à une réunion du District à Tulle, le hasard a voulu que nous soyons placés l'un à côté de l'autre. Peut-être était-ce une destinée !

Nous avons échangé sur nos clubs respectifs et très vite a germé l'idée d'une entente ou d'une fusion. Les nombreuses réunions de travail lors desquelles nous avons appris à nous connaître ont abouti à la création du nouveau club ASV FC. S'est créée très rapidement entre Dominique BONNEVAL et moi-même une confiance réciproque et un engagement total pour que cette fusion soit un succès.

Durant ces deux années j'ai vraiment apprécié les qualités humaines de Dominique dont son abnégation et ouverture vers les autres sans oublier ses qualités sportives. Une phrase employée fréquemment par Dominique « les gars, on ne lâche rien » reflète parfaitement sa personnalité.

Comme je le dis souvent, la vie d'une Association et en particulier d'un club sportif n'est pas un long fleuve tranquille. Il y a des hauts mais aussi des bas qui souvent dans ces cas attirent la convoitise ou la malveillance de certains mais cela fait partie de la comédie humaine. Il y a d'autres mauvaises intentions face au bénévolat, ce que l'on appelle les « grands yacas » spécialistes de la critique qui souvent s'en donne à cœur joie sur les réseaux sociaux mais qui ne veulent surtout pas prendre de responsabilités. Face à cela, je voudrais rappeler que la fusion des 2 clubs historiques s'est faite dans un climat de confiance totale, de la volonté de construction avec l'appui sans réserve des 2 Municipalités et du District ainsi que l'engagement exemplaire des bénévoles des 2 clubs qui n'en font plus qu'un maintenant. L'ASV FC dispose ainsi de 4 terrains, du gymnase d'Allassac si besoin, de l'appui de partenaires publics et privés. Notre école de Foot est intégrée au groupement jeunesse sportive Vézère Ardoise, le club possède une équipe de vétérans, et disposera en septembre 2025 de deux équipes séniors.

Je vous donne rendez-vous à tous, Dimanche 10 août à 11 heures au stade du Colombier à Allassac pour la rencontre U 19 National qui opposera Colomiers à Clermont Foot 63.

Je vous remercie de votre attention ».



Intervention de Mr Damien MARAIS, Chef de Service SDJES 19 :

Il souhaite remercier toutes les personnes pour leur engagement auprès des clubs.

Il indique que tout doit être mis en œuvre pour la prévention contre la violence.

Il informe également qu'il existe un fond de programme Européen qui n'est malheureusement pas assez utilisé.

14 dossiers en Corrèze sur le projet de développement des clubs ont été retenus et 1 dossier Aide à l'Emploi (Varetz) est retenu.

Intervention de Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales qui explique le mode de scrutin.

Un seul bulletin avec le nombre de voix sera à la disposition des clubs, sur ce bulletin seront mentionnés les différents votes proposés à l'Assemblée, chaque dirigeant devra cocher une case par vote à savoir « POUR » « CONTRE » ou « BLANC ».

Approbation du PV de l'Assemblée Générale Financière du 6 Décembre 2024 à Tulle par Monsieur Claude FARGES, Secrétaire Général du District.

Vote n° 1

Rapports d'activités Saison 2024/2025 présentés par Madame Adeline TRONCHE, Secrétaire Générale Adjointe du District.

Elle fait la lecture du rapport d'activité du Secrétaire Général.

Vote n° 2

Modifications des Règlements Généraux du District :

Intervention de Monsieur le Président de la Commission Départementale Statuts et Règlements, Jacques LAVAL et Marc LEYGE, Président de la Commission Départementale Gestion des compétitions, qui explique les propositions de modification des règlements du District.

Marc LEYGE fait la lecture du document projeté concernant les modifications apportées.

Vote n° 3

Examen des questions des clubs :

- Intervention de Monsieur le Président de la Commission Départementale Statuts et Règlements, Mrs LAVAL Jacques.

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE SAMEDI 21 JUIN 2025 À ST VIANCE

PAGE 4/21

Vote n° 4 :

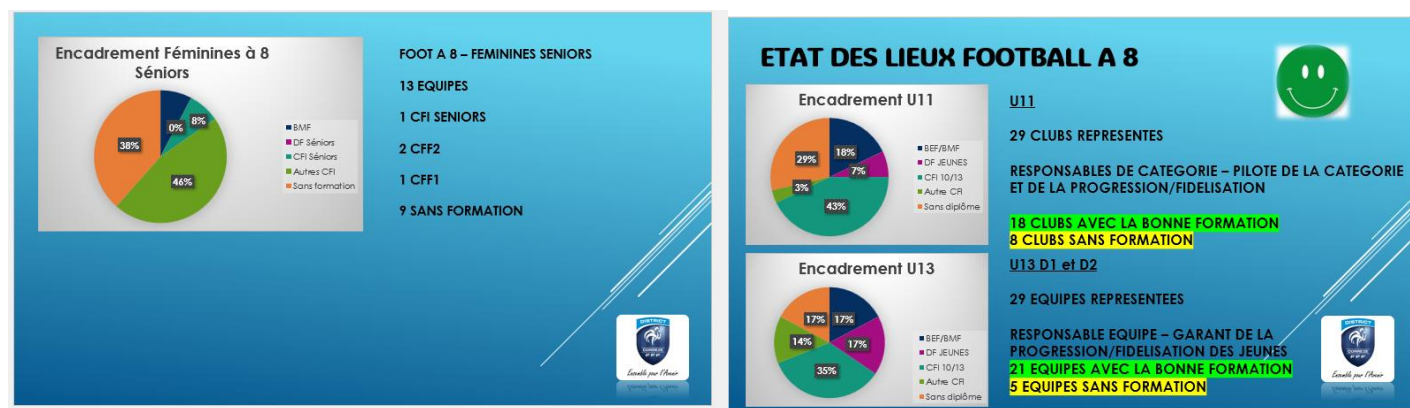
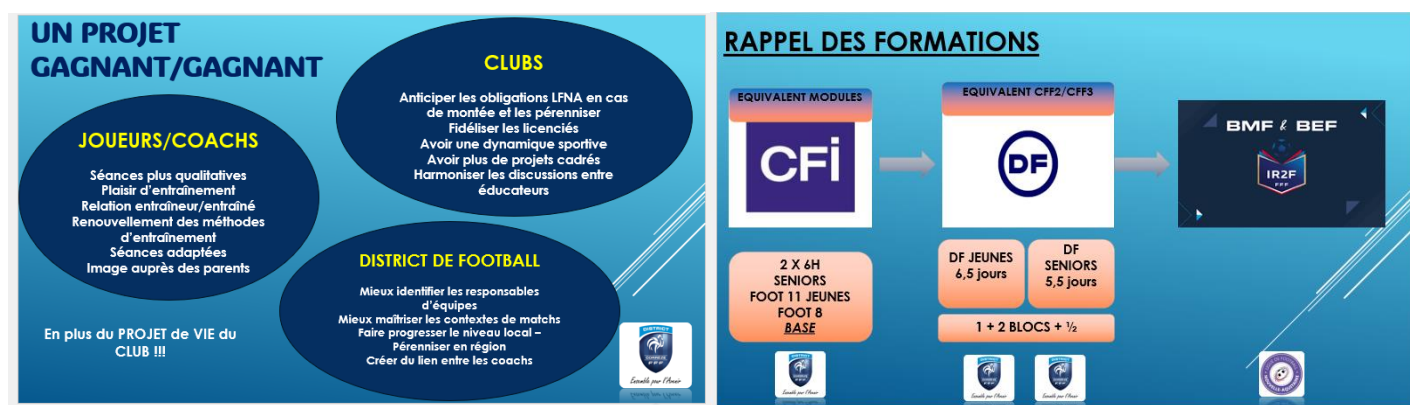
ESA Brive (mail du lundi 19 Mai 2025) « nous aimerions que 11 H 00 devienne un horaire officiel de match chez les jeunes ».

Seul le vœu de l'ESA Brive pour être présenté. Mr Antonin BRAMAT vient expliquer sa demande avant les votes des clubs.

Statut des Educateurs :

- Intervention de Monsieur le Vice-Président Alexandre DA SILVA et d'Olivier COELHO, Conseiller Technique Départemental PPF du District de la Corrèze.

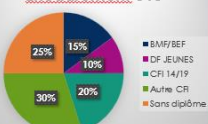
Vote n° 5



ETAT DES LIEUX FOOT A 11 JEUNES



Encadrement U15

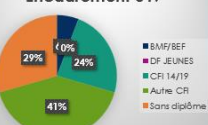


U15 D1 et D2

23 EQUIPES REPRESENTEES
RESPONSABLES DE CATEGORIE PROGRESSION/FIDELISATION

12 EQUIPES AVEC LA BONNE FORMATION
6 AVEC UNE FORMATION PUBLIC PLUS JEUNE
5 EQUIPES SANS FORMATION

Encadrement U17



U17 D1 et D2 –

Public délicat – Age de l'arrêt du football

18 EQUIPES REPRESENTEES
RESPONSABLES DE CATEGORIE - FIDELISATION - ENVIRONNEMENT
6 EQUIPES AVEC LA BONNE FORMATION
7 AVEC UNE FORMATION PUBLIC PLUS JEUNE
5 EQUIPES SANS FORMATION



ETAT DES LIEUX SENIORS



D2 Séniors

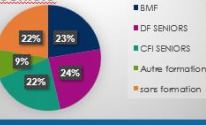


D2 SENIORS

24 EQUIPES

13 EQUIPES ENCADREES PAR UNE FORMATION REQUISE DE BASE
9 EQUIPES SANS FORMATION

D1 Séniors



D1 SENIORS

12 EQUIPES

6 EQUIPES ENCADREES PAR UNE FORMATION DF MINIMUM
3 CFI SENIORS
1 INITIATEUR 1
2 EQUIPES SANS FORMATION



PROPOSITION DE NIVEAU D'ENCADREMENT COMPÉTITIONS DISTRICT

APPLICATION
2026/2027

1 SAISON
SANS
OBLIGATIONS
2025/2026



PROPOSITION DE NIVEAU D'ENCADREMENT COMPÉTITIONS DISTRICT



CHAMPIONNAT	FORMATION REQUISE DIPLOME REQUIS NIVEAU DISTRICT	OBLIGATION CHAMPIONNAT REGIONAL	
D1 SENIORS	DF SENIORS	DF SENIORS	TEMPORALITE
D2 SENIORS	CFI SENIORS		Déclaration d'encadrement à l'inscription sur Footclubs
D3 D4 SENIORS			Vérification et rappel au 15 novembre de la saison en cours
SENIORS FOOT 8 FEMININES	CFI FOOT 8/FOOT 11	DF SENIORS EN R2	Clôture des encadrements au 31 Janvier de la saison en cours
U17 D1	CFI U14/19	DF JEUNES	
U17 D2	N+3 CFI 14/19		
U15 D1	CFI 14/19	DF JEUNES	Au 31 Janvier :
U15 D2	N+3 CFI 14/19		Entre 50€ pour une équipe soumise à CFI et 150€ pour une équipe soumise à DF séniors.
U13 D1	CFI 10/13		En cas d'accession en 2 ^{ème} phase, l'équipe devra être en règle.
U13 D2	CFI 10/13		Dérogation accordée uniquement en cas d'accession de D2 à D1 district séniors
RESPONSABLE CATEGORIE U11	CFI 10/13		

30€

POUR CHAQUE INSCRIPTION DF OFFERTS PAR LE DISTRICT DE FOOTBALL : DF à environ 120€ au lieu de 650€

Proche de Vous

FORMATIONS DE SECTEUR

SAVOIR S'ADAPTER

OFFRE AVEC LE MOINS DE JOURS DE CONGES A POSER

OFFRE spéciale

1 DF JEUNES
2 DF SENIORS
2 CFI SENIORS
3 CFI 10/13
2 CFI 14/19



AIDE DU DISTRICT DE FOOTBALL



L'OFFRE DE FORMATION

DF SENIORS

Formation 19/24 – Sarlat/Brive

Positionnement : Vendredi 10/10 à Brive

Bloc 1 (Sarlat) : Mardis et vendredis 14h-22h les 17/10 et 4/11
Bloc 2 (Brive) : Mardis et vendredis 14h-22h les 2/12 et 5/12

Certification : Vendredi 6 février 18h

Soit 2 jours à poser sur 5,5

DF SENIORS

Formation 19 – SAINT FORTUNADE

Positionnement : Lundi 12 Janvier 2026

Mercredis soirs – Jendis soirs – Vendredi jour

Bloc 1 : 26/27/28 Février 2026
Bloc 2 : 19/20/21 Mars 2026

Certification : Mercredi 29 avril 2026

Soit 3 jours à poser sur 5,5

LES CFI

CFI SENIORS

SECTEUR BRIVE

Vendredi 9 Janvier 2026
Mardi 20 janvier 2026
16h-22h

SECTEUR MONTAIGNAC

Vendredi 14 novembre 2025
Mardi 25 novembre 2025
16h-22h

CFI 14/19 Foot11

SECTEUR CENTRE (VS)

Samedi 18 Octobre et 1
novembre – 9h-16h

SECTEUR BRIVE

Vendredi 16 janvier 2026
Mardi 3 Février 2026
13h-19h

CFI 10/13 Foot 8

SECTEUR CENTRE/NORD

Vendredi 27 mars 2026
Vendredi 10 avril 2026 (VS)
13h-19h

SECTEUR BRIVE

Vendredi 3 et 9 janvier 2026
13h-19h

SECTEUR BEYNAT/LANTEUIL (VS)

Mercredi 22 octobre
Vendredi 31 octobre
13h-19h

Budget Prévisionnel 2024/2025 :

Intervention Mr MARET Cédric, Trésorier Général du District détaillent les recettes et les charges du Budget Prévisionnel 2025/2026.

Vote n° 6

BUDGET PREVISIONNEL 2025/2026		
ASSEMBLEE GENERALE - 21/06/2025 - ST VIANCE		
PRODUITS		MONTANTS
		43%
PRODUITS CLUBS		148 000,00 €
702	FRAIS ADMINISTRATIF - COTISATIONS CLUBS	16 000,00 €
702	AIDE A L'EMPLOI	13 500,00 €
702	LICENCES ARBITRES	3 500,00 €
702	FRAIS DE DOSSIERS - RECLAMATIONS - STATUTS	71 000,00 €
702	RECETTES COMPETITIONS	20 000,00 €
702	AUTRES RECETTES	2 000,00 €
702	ENGAGEMENTS COMPETITIONS	24 000,00 €
		57%
PRODUITS SUBVENTIONS		196 000,00 €
740	FFF - CTD DAP	20 000,00 €
740	FFF - Developpement arbitrage	6 300,00 €
740	FFF - Preformation	5 000,00 €
741	LFNA - subvention licences	40 000,00 €
741	LFNA - sections sportives	4 500,00 €
741	LFNA - Ctd dap	25 000,00 €
741	LFNA - conventions d'objectifs	28 000,00 €
741	ANS (projet sportif fédéral)	11 000,00 €
741	ANS (aide à l'emploi)	8 000,00 €
741	ANS (Projet sportif territorial)	2 000,00 €
741	AGGLO Brive - Politique Ville (actions quartiers)	1 200,00 €
741	FDVA - Projet actions vie associative	2 000,00 €
742	CONSEIL DEPARTEMENTAL - Contrat d'objectifs	11 000,00 €
742	SUBVENTIONS AUTRES ORGANISMES - ADM 19 - CRCA - PARTENAIRES PRIVES	32 000,00 €
		1%
PRODUITS FINANCIERS		2 000,00 €
764	INTERETS SUR LIVRETS ET REVENUS PLACEMENTS	2 000,00 €
TOTAL PRODUITS		346 000,00 €
708	STAGES FOOT ACADEMIE (base 150 stagiaires)	61 500,00 €
TOTAL GENERAL PRODUITS		407 500,00 €

CHARGES		MONTANTS
		8%
	ACHATS MARCHANDISES	29 000,00 €
601	LOCATION MATERIEL SONO - VIDEO (AG - SOREE RECOMPENSES)	1 000,00 €
601	ACHAT EQUIPEMENTS ET DOTATIONS MANIFESTATIONS	19 000,00 €
607	MEDAILLES - TROPHÉES - OBJETS PROMO	5 000,00 €
601	LIVRES STATUTS REGLEMENTS	1 000,00 €
601	MATERIEL ET FOURNITURES BUREAU	3 000,00 €
		27%
	AUTRES ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS	93 400,00 €
604	ABONNEMENTS	600,00 €
606	CONSOMMATIONS (eau)	300,00 €
	CONSOMMATIONS (electricité)	3 700,00 €
	CONSOMMATIONS (telephone)	4 900,00 €
	CONSOMMATIONS (affranchissement)	300,00 €
616	ASSURANCE	2 200,00 €
616	CREDIT BAIL	1 500,00 €
615	ENTRETIEN PATRIMOINE (Batiment, vehicule, equipements)	4 500,00 €
615	ENTRETIEN PATRIMOINE (controle eurofeu)	500,00 €
622	MAINTENANCE TELESURVEILLANCE	1 200,00 €
645	AG2R	8 000,00 €
	HUMANIS	2 000,00 €
	ALLIANZ	1 500,00 €
	IMPOTS ENTREPRISES	14 000,00 €
		1%
	Dotations amortissements , provisions	4 500,00 €
681	DOTATION AMORTISSEM ET IMMO	4 500,00 €
		3%
	Autres charges	10 500,00 €
658	COTISATIONS ORGANISMES (AEF 19 - AE2F - ADM 19 - ANDPF - UNAF 19)	1 500,00 €
	DONS (Ligue Cancer - caisse solidarite - Tombola AG - JND)	2 000,00 €
	SECTIONS SPORTIVES - MISE A DISPOSITION RTJ	3 500,00 €
	SECTIONS SPORTIVES - VERSEMENTS AIDES FFF AUX ETABLISSEMENTS	3 500,00 €
		1%
	Charges financières	2 500,00 €
661-668	Frais bancaires - charges financières - impots	2 500,00 €
TOTAL CHARGES		347 500,00 €
628	STAGES FOOT ACADEMIE (base 150 stagiaires)	60 000,00 €
TOTAL GENERAL CHARGES		407 500,00 €



La présentation des votes étant expliqués, les clubs sont invités à venir voter.

Intervention du Président de la Commission de Discipline, Mr LACOMBE Alain.

La Commission de Discipline du District est actuellement composée de 6 membres : Damien DECHERF (Vice-Président), Georges CHATAURET (Secrétaire, ancien arbitre), Jacques ADGIE (Arbitre en activité), Bernard COELHO (Educateur), Jean-Claude DUPUY (Dirigeant) et moi-même.

Au cours de cette saison 2024/2025, nous nous sommes réunis à 23 reprises, un nombre record, sous réserve de la clôture des derniers dossiers d'ici fin Juin. Nous avons encre une Commission prévue Mardi prochain, et ce même jour, la Commission d'Appel de la Ligue se réunira, de plus, cette même Commission s'autosaisie d'une autre affaire récente.

De ce fait, nous devons malheureusement constater une forte augmentation des saisines de la Commission cette saison. A tel point, que nous avons été contraints à plusieurs reprises, de nous réunir deux fois dans la même semaine afin d'éviter une accumulation trop importante de dossiers.

Présentation du tableau des analyses des sanctions.

Ces infractions bien que regrettables, restent dans une certaine mesure inhérentes à la compétition. Elles ont donné lieu à un total de 534 matches de suspension.

En revanche, lorsque l'on observe certaines sanctions, on constate une augmentation alarmante des comportements graves, remettant directement en question l'image et les valeurs du Football en Corrèze. Ces seuls faits ont généré 466 matches de suspension.

En comparaison avec la saison précédente, on enregistre une hausse de 60 % du nombre total de sanctions. Ce chiffre parle de lui-même.

4 clubs n'ont connu aucune sanction : nous les félicitons.

A l'inverse, certains clubs ont vu des dizaines de matches de suspension, avec des chiffres particulièrement préoccupants : 1 club avec 105 matches de suspension ; 1 club avec 246 matches de suspension et 1 club avec 274 matches de suspension.

Il s'agit là de signaux d'alarme qui doivent interroger tous les acteurs du Football Corrèzien : dirigeants, joueurs, entraîneurs, éducateurs, arbitres, mais aussi les institutions locales. Le Football doit rester un espace de compétition, certes, mais aussi de respect, de partage et de fair-play.

Il convient tout d'abord de rappeler que la Commission de Discipline intervient « à froid », c'est-à-dire bien après les faits, ce qui permet une prise de recul indispensable à une évaluation aussi objective que possible. Nous avons, forts de l'expérience de cet exercice quelques obstacles qui pourraient peut-être être résolus.

A l'occasion des auditions des acteurs impliqués dans les affaires dont elle a été saisie, nous avons relevé plusieurs éléments susceptibles d'éclairer l'analyse du traitement des incivilités dans le Football Corrèzien.

Néanmoins, elle manque de visibilité en raison entre autres des rapports d'arbitrage mal rédigés, des instructions qui même si elles précisent les choses, sont parfois un peu superficielles, à la décharge des instructeurs, la Commission de Discipline pense qu'il serait opportun d'augmenter le nombre d'instructeurs, car ces derniers ont croulé sous les sollicitations cette année, merci à eux pour le travail fourni.

Il apparaît clairement que des dysfonctionnements persistent à différents niveaux :

- Sur le plan administratif : des erreurs ou des oublis dans la rédaction des feuilles de matches sont observés de manière récurrente.
- Concernant l'arbitrage : bien que cela soit plus rare, certains comportements d'arbitres sont manifestement inadaptés et ne correspondent pas à l'attitude attendue dans l'exercice, souvent difficile et solitaire, de leur mission. La C.D.A. a été saisie pour quelques-uns d'entre eux.
- Chez les joueurs : des réactions excessives se multiplient, alimentant des conflits qui auraient pu se résoudre par une simple poignée de main entre les protagonistes.
- Du côté des encadrants : certains entraîneurs ou éducateurs – ou se revendiquent comme tel – ne jouent pas leur rôle d'apaisement. Pire, ils contribuent parfois à envenimer les situations, en négligeant par exemple de faire sortir temporairement un joueur trop nerveux pour lui permettre de se calmer et ainsi permettre le déroulement serein du match et délivrer une bonne image de l'équipe et du club auquel ils appartiennent.
- Chez les dirigeants : certains manquent à leur mission de concertation et de médiation lors d'incidents sur ou autour des terrains.
- Enfin, et surtout, le comportement de certains spectateurs pose un réel problème. Certains viennent sur les terrains non pas pour encourager, mais pour évacuer un mal être personnel. De même en catégorie « jeunes » particulièrement, certains parents interviennent de manière agressive voire inappropriée et de fait ne font qu'exacerber un état d'esprit qui n'a rien à faire au bord, ou malheureusement parfois, sur le terrain.

Un dernier point mérite d'être souligné : les membres de la Commission de Discipline sont souvent surpris par l'absence de remise en question chez certaines personnes auditionnées, dont la responsabilité a pourtant été clairement établie, mais qui ne présentent ni excuses, ni regrets aux victimes.

Nous mettons ici en terme à cette analyse, certes préoccupante, mais qui ne reflète heureusement pas la norme. Ces comportements restent encore des exceptions. Il nous appartient, collectivement, de faire en sorte qu'ils le demeurent, voire qu'ils disparaissent. Pour cela, recentrons-nous sur les valeurs essentielles qui doivent guider notre action : le respect, le fair-play et la convivialité, afin que chacun retrouve le plaisir de partager autour du sport le plus pratiqué au monde : le Football.

Des actions engagées pour enrayer la spirale :

La Commission de Discipline tient à saluer ici, les initiatives du Comité de Direction et son Président qui œuvrent activement à la résorption de ces violences. Parmi les actions notables :

- . La signature d'une convention de partenariat avec les autorités judiciaires et administratives du Département, permettant à celles-ci de s'auto saisir de certains dossiers après leur traitement par le District et de prononcer, si nécessaire, les mesures complémentaires.
- . La création d'une Commission dédiée aux incivilités, qui pourra accompagner les clubs en difficulté, les sensibiliser et construire, ensemble, des solutions concrètes pour éradiquer les comportements inappropriés.
- . Equipement de l'arbitre Go Pro sur certaines rencontres (info sur la transmission possible de vidéos).

Pour conclure, la Commission de Discipline pour sa part, continuera d'exercer sa mission avec objectivité, indépendance et rigueur. Nous resterons fermes dans nos décisions, mais aussi disponibles pour faire évoluer les pratiques à condition que chacune prenne sa part de responsabilité.

Pour finir, je remercie encore une fois, tous les membres de ma Commission et Marie-Hélène SEGUREL, secrétaire référente pour sa rigueur pour la préparation des dossiers et des PV.



Informations et dates des manifestation :

Intervention du Responsable Administratif, Mr BESSE Franck.

Pratique Séniors 2025/2026

- Engagements Championnats et Coupes (et desideratas) ouverts jusqu'au 15/07/2025
→ Jusqu'au 15/08 pour D4 et Coupes.
- Parution des calendriers 2^{ème} quinzaine d'août 2025.
- Début des championnats 06 et 07 septembre 2025.

Pratiques Féminines 2025/2026

- Engagements Championnats et Coupes (et desideratas) ouverts
 - Jusqu'au 31/07/2025 pour les Séniors (03/08 en Interdistrict)
 - Jusqu'au 15/08/2025 pour les Jeunes à 11
 - Jusqu'au 31/08/2025 pour les Jeunes à 8
- Parution des calendriers 2^{ème} quinzaine d'août pour les Séniors et les Jeunes à 11 et 2^{ème} quinzaine de septembre pour les Jeunes à 8.
- Début des championnats le 14 septembre 2025 pour les Séniors, le 06 septembre 2025 pour les Jeunes à 11 et le 04 octobre 2025 pour les Jeunes à 8.

Pratiques Jeunes 2025/2026

- Nouveau module FAL obligatoire pour les engagements Foot Animation U7-U9-U11.
- Engagements Championnats et Coupes (et desideratas) ouverts jusqu'au 15/08/2025.
(Jusqu'au 15/09 pour le Foot Animation).
- Parution des calendriers fin août/début septembre 2025.
- Début des championnats le 13 septembre 2025 (20/09 pour les U13 D3).

Pratiques Foot Diversifié 2025/2026

- Engagements Championnats et Coupes (et desideratas) ouverts jusqu'au 31/08/2025.
- Parution des calendriers 2^{ème} quinzaine de septembre 2025.
- Début des championnats en octobre 2025.

Désignation d'un Commissaire aux Comptes pour 6 saisons à partir de la saison 2025/2026 (conformément aux Statuts) :

Jean-François BONNET, Président du District propose à l'Assemblée, le Cabinet Jean-Paul BATTU à Tulle.

Adopté à l'unanimité par les clubs.

Intervention du Trésorier du District, Cédric MARET.

Information sur le tableau Trésorerie 2025/2026 qui a été envoyé aux clubs, ainsi que les tarifs généraux.

Dates envoi relevés comptes clubs par le District de la Corrèze	Dates des prélèvements par le District de la Corrèze
RELEVÉ N° 1	PRELEVEMENT N° 1
- Engagements compétitions 2025/2026 - Cotisations clubs - Frais administratifs - Solde 2024/2025 Envoi mardi 30 septembre 2025	Prélèvement mardi 07 octobre 2025
RELEVÉ N° 2	PRELEVEMENT N° 2
Envoi mardi 02 décembre 2025	Prélèvement mardi 09 décembre 2025
RELEVÉ N° 3	PRELEVEMENT N° 3
Envoi mardi 03 février 2026	Prélèvement mardi 10 février 2026
RELEVÉ N° 4	PRELEVEMENT N° 4
Envoi jeudi 07 avril 2026	Prélèvement jeudi 14 avril 2026
RELEVÉ N° 5	PRELEVEMENT N° 5
Envoi mardi 02 juin 2026	Prélèvement mardi 09 juin 2026
IK ARBITRES	PRELEVEMENTS
Septembre 2025	Semaine 40
Octobre 2025	Semaine 45
Novembre 2025	Semaine 49
Décembre 2025	Semaine 02
Janvier 2026	Semaine 06
Février 2026	Semaine 10
Mars 2026	Semaine 14
Avril 2026	Semaine 19
Mai 2026	Semaine 23

Nota : Pour prendre connaissance de votre relevé club aller dans FOOTCLUB SAISON 2025/2026- ORGANISATION - ETAT DU COMPTE – EDITION DISTRICT DE LA CORREZE - CLIQUER SUR LA SOMME INSCRITE.

Pour imprimer le relevé :
EDITIONS et EXTRACTIONS - DETAILS COMPTES - CHOISIR RELEVÉ (District de la Corrèze).



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE
SAMEDI 21 JUIN 2025 À ST VIANCE

PAGE 13/21

 DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE TARIFS GENERAUX 2025/2026	
1 - DROITS ENGAGEMENTS	
DEPARTEMENTAL 1	80,00 €
DEPARTEMENTAL 2	70,00 €
DEPARTEMENTAL 3	65,00 €
DEPARTEMENTAL 4	65,00 €
COUPE DE LA CORREZE	70,00 €
COUPE MAURICE LEBLANC	40,00 €
COUPE DES COMMUNES	30,00 €
CHALLENGE DES RESERVES	30,00 €
TROPHÉE FEMININ	30,00 €
CHMPT FEMININES SENIORS DISTRICT	30,00 €
COUPE CORREZE FUTSAL	30,00 €
COUPE DE LA CORREZE FEMININE	30,00 €
CHAMPIONNAT INTERDISTRICT - U13F	30,00 €
CHAMPIONNAT INTERDISTRICT - U15F	30,00 €
CHAMPIONNAT INTERDISTRICT - U18F	15,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS	20,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININES	10,00 €
CHALLENGE FUTSAL	30,00 €
COUPE DE LA CORREZE FEMININES FUTSAL	30,00 €
COUPE DE LA CORREZE FUTSAL	30,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL GARCONS U17 - U15 - U13	10,00 €
CHAMPIONNAT FUTSAL FEMININES U15F - U18F	10,00 €
U17 - CHAMPIONNAT	35,00 €
U17 - COUPE DE LA CORREZE	35,00 €
U15 - CHAMPIONNAT	35,00 €
U15 - COUPE DE LA CORREZE	35,00 €
U13 - CHAMPIONNAT	35,00 €
U11 - DISTRICT	30,00 €
U9 - DISTRICT	10,00 €

2 - COTISATIONS	
FRAIS ADMINISTRATIFS et TECHNIQUES	70,00 €
COTISATION CLUB	100,00 €
COTISATION AIDE A L'EMPLOI (nombre licenciés au 30/04/2025)	1,50 €
CAUTION NOUVEAU CLUB (encaissée et remboursée après 3 saisons)	300,00 €
COTISATION ARBITRE	30,00 €
COTISATION MEMBRE INDIVIDUEL	30,00 €
3 - PART SUR RECETTE (forfaits par rencontre)	
COUPES DEPARTEMENTALES - Jusqu'aux 8èmes de finale	20,00 €
COUPES DEPARTEMENTALES - 1/4 de finale	100,00 €
COUPES DEPARTEMENTALES - 1/2 finale	150,00 €
COUPES DEPARTEMENTALES - finale (voir règlement spécifique financier)	
4 - FORFAITS	
FORFAIT CHAMPIONNATS / COUPES	30,00 €
FORFAIT GENERAL	100,00 €
5 - DROITS ET FRAIS DE DOSSIERS	
MODIF DATES DE MATCHS SENIORS, FEMININES, JEUNES (avancés dans les délais via foot clubs)	15,00 €
MODIF HORAIRES OU TERRAINS - SENIORS, FEMININES, JEUNES (hors délais)	5,00 €
ENVOI FEUILLES DE MATCHS (hors délai + 24h)	25,00 €
NON RECEPTION FEUILLE DE MATCH	100,00 €
FEUILLE DE MATCH NON INFORMATISEE	25,00 €
ABSENCE CLUB SUR MATCH SANS AVERTIR - DISTRICT - ADVERSAIRE - ARBITRE	100,00 €
INSTRUCTION D'UN DOSSIER	30,00 €
ABSENCE RAPPORT DEMANDE	30,00 €
RECLAMATIONS	40,00 €
FRAIS APPEL	100,00 €
ABSENCE NON EXCUSEE A CONVOCATION DE DISTRICT	50,00 €
6 - AMENDES	
Absence (sans pouvoir) 1ère Assemblée Générale District	100,00 €
Absence (sans pouvoir) 2ème Assemblée Générale District	200,00 €
Absence (sans pouvoir) 3ème Assemblée Générale District	300,00 €

Absence (sans pouvoir) 4ème Assemblée Générale District	400,00 €
ABSENCE NON EXCUSEE A CONVOCATION DE DISTRICT	20,00 €
Organisation match ou tournoi sans déclaration ou sans autorisation	300,00 €
7 - AMENDES DISCIPLINAIRES	
Le tarif des amendes ci-dessous correspond à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu mineurs qui ne mettent pas en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs.	
1er Avertissement	16,50 €
2ème Avertissement	19,50 €
3ème Avertissement ou récidive dans le délai	33,00 €
Suspension de 1 match à 4 matchs	44,00 €
Suspension de 5 matchs	102,00 €
Suspension de 6 matchs	160,00 €
A partir du 7ème match de suspension (100 € en plus par match supplémentaire, limité à 1 000 €)	116,00 €
8 - SANCTIONS FINANCIERES POUR FAITS GRAVES	
Les tarifs des sanctions financières ci-dessous, correspondent à des sanctions disciplinaires qui concernent des faits de jeu graves pouvant mettre en cause l'intégrité physique ou morale des joueurs, éducateurs, dirigeants, officiels et spectateurs	
⇒ Art 13.2 Règlement disciplinaire FFF : Suspension pour Brutalités ou Coups n'occasionnant pas de blessure ou entraînant une blessure constatée par certificat médical sans incapacité temporaire de travail	200 € à 400 € 300 € à 500 € 500 € à 700 €
⇒ Art 13.3 Règlement disciplinaire FFF : Suspension pour Brutalités ou Coups occasionnant une blessure constatée par certificat médical entraînant une ITT inférieure ou égale à 8 jours	
⇒ Art 13.4 Règlement disciplinaire FFF : Brutalités ou Coups occasionnant une blessure dûment constatée par certificat médical entraînant une ITT (au sens de la Sécurité Sociale) Supérieure à 8 jours	
9 - STATUT DES JEUNES	
DEPARTEMENTAL 1 - 1ère année en infraction	175,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - 2ème année en infraction	300,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - à partir de la 3ème année en infraction	450,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 1ère année en infraction	150,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 2ème année en infraction	250,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - à partir de la 3ème année en infraction	350,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 1ère année en infraction	130,00 €

DEPARTEMENTAL 3 - 2ème année en infraction	200,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - à partir de la 3ème année en infraction	300,00 €

10 - STATUT DE L'ARBITRAGE	
DEPARTEMENTAL 1 - 1ère année en infraction	120,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - 2ème année en infraction	240,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - 3ème année en infraction	360,00 €
DEPARTEMENTAL 1 - à partir de la 4ème année en infraction	480,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 1ère année en infraction	50,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 2ème année en infraction	100,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - 3ème année en infraction	150,00 €
DEPARTEMENTAL 2 - à partir de la 4ème année en infraction	200,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 1ère année en infraction	50,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 2ème année en infraction	100,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - 3ème année en infraction	150,00 €
DEPARTEMENTAL 3 - à partir de la 4ème année en infraction	200,00 €
11 - FRAIS DE DEPLACEMENTS - INDEMNITES	
MEMBRES (Elus et coopté) - (forfait 5 €)	0,35 €
SALARIES (Km A/R)	0,39 €
INDEMNITES DE REPAS	10,00 €
INDEMNITES ORGANISATION ASSEMBLEE GENERALE DE DISTRICT	200,00 €
11 - ARBITRES - DELEGUES - OBSERVATEURS	
Indemnité kilométrique (barème FFF par km aller/retour)	0,446 €
Minimum à percevoir (40 km aller/retour)	18,00 €
Arbitre Central Compétitions Seniors	37,00 €
Arbitre assistant Compétitions Séniors	31,00 €
Arbitre Central Compétitions Jeunes	29,00 €
Arbitre Central Compétitions Féminines	34,00 €
Arbitres Compétitions Futsal	29,00 €
Arbitres - Forfait demi - journée	37,00 €
Arbitres - Forfait journée	52,00 €
Délégués - observateurs - Forfait	20,00 €
Péréquations	0,50 €



Résultats des votes :

Intervention de Monsieur le Président de la Commission Départementale de Surveillance des Opérations Electorales, Jean-Pierre BERNARDIE qui communique les résultats des votes.

Clubs inscrits : 67 / Nombre de voix : 380

Votants : 55 / Nombre de voix 328

Vote 1 : Approbation du PV de l'AG Financière du 6 Décembre 2024 à Tulle

Pour : 328

Contre : 0

Blanc : 0

Adopté à l'unanimité.

Vote n° 2 : Rapports d'activités Saison 2024/2025

Pour : 328

Contre : 0

Blanc : 0

Adopté à l'unanimité.

Vote n° 3 : Modifications des Règlements Généraux du District.

Pour : 319

Contre : 9

Blanc : 0

Adopté.

Vote n° 4 : Examen des clubs (ESA Brive) :

Pour : 246

Contre : 61

Blancs : 21

Vœu adopté.

Vote n° 5 : Statut des Educateurs

Pour : 289

Contre : 17

Blancs : 22

Adopté.

Vote n° 6 : Approbation du Budget prévisionnel 2025/2026

Pour : 312

Contre : 5

Blanc : 11

Adopté.

Tirage du club lauréat :

Le club du FC Cublac est lauréat du tirage au sort de la tombola.

Le club sera crédité de la somme de 200 €.

Convention avec la Fédération des Travaux Publics de la Corrèze :

Signature d'une convention de partenariat avec Monsieur Cédric LASCAUX, Président de la Fédération Française des Travaux Publics de la Corrèze.

Objectif : faire découvrir aux sportifs Corrèziens les métiers des travaux publics et toutes les opportunités qu'ils offrent. Un partenariat engagé pour aider les athlètes dans leur orientation et leur insertion professionnelle.

Allocutions des personnalités :

Monsieur Olivier CHAUMEIL, représentant de la Section Foot René Cassin à Tulle :

Par une vidéo, il présente la section Football du Lycée René Cassin de Tulle, en mettant en avant les passerelles entre scolarité et pratique sportive, et appelant les clubs à accompagner leurs licenciés vers ces dispositifs de formation.

Monsieur Gérard LENOIR, Secrétaire Général du CDOS :

Il indique que le CDOS est une Association loi 1901, organe déconcentré du CNOSF qui représente l'ensemble du mouvement sportif Départemental pour toutes les questions d'intérêt général auprès des institutions et des pouvoirs publics.

Son rôle est de sauvegarder et développer les valeurs de l'Olympique, de développer la pratique sportive, d'être le représentant des Comités Départementaux et des clubs, d'être l'interlocuteur privilégié des institutions Départementales et contribuer à la défense du patrimoine sportif Départemental.

Le CDOS 19 s'est donné pour objectif de renforcer la pratique sportive tout en valorisant ses dimensions éducatives, de santé et de citoyenneté.

Le sport en Corrèze en 2024 : c'est 67.337 licenciés soit 28 % de la population, 54 % de jeunes et 34 % de femmes. C'est également 940 clubs, 2.282 équipements sportifs et 60 Comités Départementaux.

Des Comités de 9.030 licenciés au Football, 5.785 au Rugby, 2.730 au Tennis jusqu'au vol libre 60 licenciés ou la spéléologie 50.

Les missions déléguées au CDOS19 définies par le CNOSF :

4 thématiques déléguées :

- Sport et Politique publique : représenter, défendre les intérêts du mouvement sportif auprès des institutions.
- Sport, santé, bien être : piloter la Maison sport santé à Tulle, formation d'intervenants « Sport Santé », Formation PSC1.
- Sport Education et Citoyenneté : favoriser la pratique du sport pour les publics éloignés de la pratique ainsi que les personnes en situation de handicap.
- Sport et professionnalisation : mettre en place des formations pour les dirigeants et les salariés. Aider à la professionnalisation des structures.

D'une manière générale, le CDOS est à la disposition de toutes les structures sportives du Département pour les aider dans leurs demandes et renforcer la pratique sportive.

Remerciements et accueil :

Jean-François BONNET, Président du District de Football de la Corrèze souhaite remercier au nom des membres du Comité de Direction, Yorick BRANDY qui nous quitte pour de nouveaux horizons.

Embauché depuis 7 ans (le 2 Janvier 2018), il le remercie pour tout l'engagement qu'il a fourni pour le District et les clubs, avec son professionnalisme, sa rigueur et sa gentillesse. Il gardera de très bons souvenirs de toutes ses années passées avec lui.

Yorick BRANDY prend la parole à son tour, pour dire le bonheur qu'il a eu de travailler au District de la Corrèze, et qu'il en gardera lui aussi de très bons souvenirs.



Jean-François BONNET demande à Yanis GUELLIL qui vas donc remplacer Yorick à partir du 1^{er} Août 2025 pour le poste de CTD DAP de venir se présenter.

Yanis explique qu'il est natif de la Corrèze et qu'il a commencé avec le club de Varetz. Il explique son parcours et se dit très heureux et fier de rejoindre le District de Football de la Corrèze.

Mise à l'honneur : Manon CHEYROUX – licenciée aux Girondins de Bordeaux.

Jean-François BONNET demande à Olivier COELHO, Alexandre BOUDET, Yorick BRANDY – Philippe MACHADO et Cathy GEOFFROY de venir pour cette mise à l'honneur.

Olivier COELHO prend la parole et explique son parcours :

« Manon a commencé le Football à l'âge de 6 ans au club de Saint Pantaléon de Larche. Après avoir essayé la danse, elle décide de continuer le Football malgré les gènes rugbystiques de son papa. Au club de Saint Pantaléon, elle croise la route d'éducatrices et d'éducateurs comme Philippe MACHADO, Cathy GEOFFROY et Mickael LABBE.

A l'âge de 11 ans, elle débute avec les Centres de Perfectionnements Départementaux et les Sélections avec Yorick BRANDY et Olivier COELHO, avec qui elle sera sélectionnée en équipe Ligue de Football de Nouvelle Aquitaine et gagnera les Inter-Ligues avec cette sélection à Lyon. Grâce à cette expérience, elle intègre le Pôle Espoir FFF de Mérignac et signe dans la foulée aux Girondins de Bordeaux. Manon est une personne discrète, humble et travailleuse en dehors et possède une intelligence de jeu au-dessus de la moyenne sur le terrain.

Nous en profitons pour féliciter aussi :

- ANGLAIS Anaëlle qui joue au Toulouse FC en D2F
- ROUX Julia qui accède à la D3 avec les Girondins de Bordeaux
- BASSER DRUNET Ambre qui s'est entraînée avec la D1F au FC Nantes cette saison
- GONCALVES Jeanne qui a joué cette saison avec les U19National à l'ASJ Soyaux
- MARTINS Ana et MERCIER Louane qui ont été sélectionnées LFNA cette saison et qui intègrent respectivement les clubs de l'ASJ Soyaux et du Toulouse FC. »

Le Président Jean-François BONNET lui remet tee-shirt du District de la Corrèze.

Clôture de l'Assemblée Générale :

Jean-François BONNET remet à M. Christian POUCH, Président du FC Allasac/St Viance deux ballons et le remercie encore pour avoir accueilli cette Assemblée Générale dans cette superbe salle polyvalente, ainsi que la médaille du District à M. Bernard CONTINSOUZA Maire de ST VIANCE et M. Denis MONTEIL Maire adjoint de ALLASSAC

Le Président du District invite l'assemblée à partager le pot de l'amitié offert par la Mairie de ST VIANCE



PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE FOOTBALL DE LA CORREZE
SAMEDI 21 JUIN 2025 À ST VIANCE

PAGE 21/21

La Secrétaire de Séance
Marie-Hélène SEGUREL

Le Président du District
Jean-François BONNET

Le Secrétaire Général
Claude FARGES

La Secrétaire Générale Adjointe
Adeline TRONCHE